

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Mélanie Levesque](#)

<https://www.cadre21.org/membres/35e633a1758a12f1d8afbe14>

Date d'obtention : 2021-05-14 15:18:20

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Méthode d'intervention concerté et réfléchi pour assurer une intervention rapide, dans le respect des droits des personnes impliqués. Cette méthode d'intervention nous donne un cadre dans nos actions dans le but de mettre en place les mesures adéquates dans le respect de chacun et dans les limites de nos mandats respectifs. La Méthode sexto guide l'intervention dans les situations où des images ont été partagées pour éviter la propagation de ces images. Cette façon de faire nous permet de bien cerner le contexte dans lequel s'est déroulée la situation et de savoir comment agir face à la situation dépendamment des infos qui vont découler de la rencontre avec la victime.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation va me permettre de savoir comment agir face à un cas de sextage rapporté à mon école en étant bien encadrée par la démarche.

Cette formation me permettra de me sentir plus en confiance lorsque j'aurai à intervenir dans une situation de sextage.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Cela me permettra de me concentrer sur la personne victime plutôt que de me questionner à savoir ce que je dois faire dans la situation. En conséquence cela fera sûrement en sorte que je serai plus attentive à installer un climat bienveillance à l'égard de la victime qui a partagé des images d'elle-même. Puisque le cadre est clair je connais ma responsabilité dans le processus et je vais m'en tenir à ce qui relève de mon propre rôle. Le fait de savoir que je ne dois pas regarder les images me permettra de rester neutre et d'éviter peut-être de tomber dans le jugement. Cela permettra sûrement d'installer un sentiment de respect, de développer un climat de confiance avec la victime et de la rassurer.